

tous à Paris le 20 janvier

Edito

Ecoles, collèges, lycées,... nous serons tous ensemble dans la rue le 20 janvier, pour dire notre refus de la politique éducative et budgétaire du gouvernement, notre volonté de voir reconnaître et respecter notre métier.

Après la grève du 28 septembre, le rassemblement pour la direction et le fonctionnement de l'école de 1000 délégués à Paris le 22 novembre, les multiples initiatives, grèves dans les départements, cette manifestation fera converger les revendications qui s'expriment.

Mois après mois, mesure après mesure, on assiste à une dégradation du système éducatif : dans le second degré (suppression de postes, décret de 50 et allongement du temps de travail, bivalence contestée), comme dans le premier degré (direction, remplacement, formation, budget, lecture, autoritarisme,...).

Le 20 janvier, ce sera la même volonté d'avoir les moyens de transformer l'école pour la réussite des élèves, de tous les élèves, qui sera portée par les manifestants.

C'est bien le moment d'y aller,
ENSEMBLE.



Pression sur le remplacement

La modification des modalités de versement de l'ISSR entraîne des pertes sèches pouvant aller jusqu'à un tiers de l'indemnité alors que le prix de l'essence a flambé. Mises en place en 1989, celles-ci avaient contribué à améliorer non seulement la situation des titulaires remplaçants mais plus généralement, l'organisation du remplacement dans le premier degré.

Alors que la sujétion spéciale était une reconnaissance de la difficulté de la mission de remplacement, cette remise en cause est inacceptable!

Frais de déplacement : le compte n'est pas bon!

Alors que les missions des personnels utilisant leur véhicule pour les besoins du service ne cessent de croître, occasionnant de nombreuses interventions, les crédits alloués aux remboursements des frais de déplacement ne cessent de se réduire. **Le SNUipp demande que les personnels soient défrayés sur la base des leurs frais réels et non sur la base d'enveloppes kilométriques qui ne correspondent plus aux besoins du terrain.**

Par ailleurs, il est urgent qu'une indemnisation correcte des personnels affectés sur plusieurs écoles soit assurée.

Une formation initiale et continue en peau de chagrin

Surcharge de travail, validation, prise de fonction, articulation avec l'IUFM, ... des difficultés évidentes apparaissent liées à la précipitation et à la mise en oeuvre du stage filé. Des manifestations de colère et mouvements de grèves ont eu lieu, le dernier en date à l'IUFM de Bordeaux a mobilisé plus d'un PE2 sur 2 !

Par ailleurs, la dernière réforme des IUFM est aussi une occasion manquée de voir s'améliorer la formation et de fixer pour les générations futures un haut niveau de compétence.

Enfin, une formation continue digne de ce nom disparaît au fil des trimestres dans les départements. **Réduire les moyens consacrés à la formation continue, c'est refuser de conduire les enseignants vers les leviers de la réussite des élèves.**

Direction et fonctionnement de l'école : du temps et des moyens! Pas de sanctions!

A cette rentrée, la situation faite aux directrices et directeurs d'école s'est complexifiée. Les tâches se sont même alourdies. Contrairement à ce qu'affirme le ministère avec son protocole, tout cela pèse sur l'ensemble du fonctionnement de l'école.

L'action revendicative du blocage administratif, poursuivie dans de nombreuses écoles, pose des problèmes à l'administration. La seule réponse est aujourd'hui des sanctions pour « service non fait ». Drôle de conception du dialogue social.

C'est insupportable et injuste pour des enseignants qui ne comptent pas leur investissement et leur engagement pour la réussite des élèves.

Le SNUipp et le SGEN jugent pour leur part inacceptable le recours à de tels procédés.

Aujourd'hui, le ministre ouvre une négociation sur la base de projets qui ne correspondent pas aux besoins des écoles sur la direction et le fonctionnement. Pour eux, la levée des sanctions est un préalable.

Aucune solution ne pourra éluder la question du temps et des réels moyens accordés à la direction et au fonctionnement de l'école.



Carte scolaire

Sur fond de restriction budgétaire annoncée pour 2007, le système éducatif est menacé et fragilisé. Le ministère prévoit lui-même pour la rentrée prochaine une hausse des effectifs de plus de 46 400 élèves.

La carte scolaire qui se profile laisse donc entrevoir sur le terrain des mesures incompatibles avec les réels besoins des équipes enseignantes.

Ecole maternelle

Alors que nous savons tous que l'école maternelle est un facteur essentiel de la réussite scolaire des élèves, elle subit de nombreuses attaques : effectifs par classe en augmentation, recul de la scolarisation des enfants de 2-3 ans : de 36 % d'enfants de

deux ans en 1990, nous sommes passés à environ 29 % aujourd'hui...

L'amélioration des conditions de scolarisation des élèves de maternelle est une urgence.

Enseigner, c'est construire et non subir...

Comment ne pas voir que derrière les gesticulations sur la lecture, la grammaire, les recettes d'autrefois, derrière les menaces, les sanctions, se profile une certaine conception de l'école ? L'enseignant devrait appliquer sans réfléchir, se conformer à la règle, celle du ministre, bien sûr..

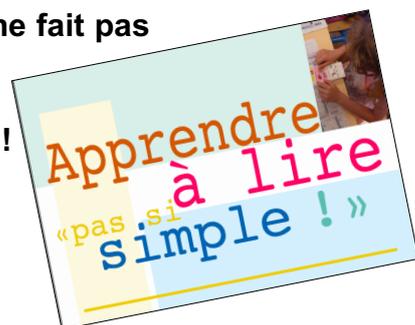
Le ministre veut passer pour celui qui aura su réformer. Il n'aura pas vu, hélas, dans son passage au ministère de l'éducation nationale, que sans liberté, il n'y a pas de progrès. Non, il n'aura pas su réformer. Il aura simplement déformé la mission qui nous est confiée.

Peu importe que notre métier exige de la distance, de la mesure, de l'esprit critique ; qu'il n'est rien sans cette capacité à innover nous permettant de trouver les solutions les plus adaptées à la difficulté des élèves.

C'est bien le cœur de notre métier qui est touché. Mais ce déni s'accompagne également d'une négation de l'élève et de sa diversité.

Peu importe que les élèves ne soient pas identiques, qu'il existe en chacun d'eux une part irréductible de sensibilité, d'individualité qui rend illusoire tout recours à une méthode miracle.

L'autoritarisme ne fait pas autorité en matière d'enseignement !



Scolarisation des élèves en situation de handicap

Plus de 105 000 élèves en situation de handicap sont actuellement scolarisés dans les écoles. Dans de nombreux cas, les enseignants sont confrontés à des situations très difficiles : isolement, absence d'AVS, de formation, de personnels spécialisés, de services de soins et de soutien, manque d'interlocuteurs, non prise en compte des effectifs des classes ...

Pour éviter la désillusion et le découragement, **le SNUipp exige avec les associations les moyens et les actions d'information et de sensibilisation** (la création de véritables emplois statutaires nécessaires à l'intégration, la formation, l'accompagnement des enseignants...).

Le 20 janvier 2007, il faudra porter haut et fort toutes ces exigences, pour les personnels, pour le respect et la dignité de notre métier, pour que ce ministère mène une véritable politique de l'emploi et des carrières.

Pour participer à la manifestation du 20 janvier à Paris, contacter la section départementale du SNUipp :